



# PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rodez, le 4 octobre 2023

### **Période estivale et sécheresse :**

Évolutions des mesures de restrictions sur les prélèvements d'eau et usages à partir du milieu naturel

Le mois de septembre vient de s'achever en battant des records de température depuis le début d'enregistrement des données (1959), avec + 3,9 °C par rapport à la normale. Côté précipitations, septembre se révèle contrasté avec des disparités de répartition et de quantité liées aux épisodes orageux. On observe ainsi un déficit global de – 62 % sur le territoire aveyronnais, alors que localement (Causse Comtal, Nord et Sud en limites avec l'Hérault) on peut observer un excédent de 10 à 20 %.

Les conditions sèches et chaudes de la semaine dernière devraient se prolonger jusqu'en milieu de semaine prochaine, accentuant ainsi l'assèchement des sols et la baisse du niveau des cours d'eau.

Cette baisse d'hydrologie des cours d'eau nécessite un renforcement des mesures sur certains secteurs. De ce fait, **les niveaux de restriction sur les prélèvements d'eau et usages à partir du milieu naturel (eaux superficielle et souterraine) sont modifiés par arrêté préfectoral, à partir du samedi 7 octobre 2023, 08h00** comme suit :

- **13 zones au niveau de crise :**
  - Affluents du Lot domanial amont (maintien) ;
  - Diège (maintien) ;
  - **Aveyron source et son bassin (renforcement) ;**
  - **Viaur non réalimenté et les affluents du Viaur (renforcement) ;**
  - Cérou non réalimenté et ses affluents (maintien) ;
  - Alzou et ses affluents (maintien) ;
  - Baye et ses affluents (maintien) ;
  - Seye et ses affluents (maintien) ;
  - **Dourdou de Camarès amont et Len (renforcement) ;**
  - **Dourdou de Camarès aval et Sorgues (renforcement) ;**
  - Rance (maintien) ;
  - Orb (maintien) ;

### **Contacts presse**

#### **Direction des services du cabinet**

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

   @Prefet12

- Hérault (maintien) ;
- **6 zones au niveau d'alerte renforcée :**
  - Affluents du Lot amont (maintien) ;
  - Truyères (maintien) ;
  - **Aveyron médian et son bassin (renforcement) ;**
  - Serène (maintien) ;
  - Bonnette et ses affluents (maintien) ;
  - Affluents rive droite du Tarn médian (maintien) ;
- **3 zones au niveau d'alerte :**
  - Dourdou de Conques (maintien) ;
  - Basse vallée de l'Aveyron (maintien) ;
  - **Viaur aval (de Thuries) réalimenté (renforcement) ;**
- **5 zones en vigilance.**
  - Célé (maintien)
  - Viaur amont (de Thuries) réalimenté (maintien) ;
  - Tarn amont (maintien) ;
  - Tarn médian (maintien) ;
  - Affluents rive gauche du Tarn médian (maintien).

**Concernant l'usage de l'eau potable**, les chaleurs des derniers jours qui devraient persister, ne laissent pas entrevoir d'amélioration notable de la situation. Les mesures de **niveau alerte** mises en œuvre depuis le 26 août 2023 **sur l'ensemble du département restent donc en vigueur**. Certaines communes ont par ailleurs pris des arrêtés communaux plus restrictifs en raison d'une tension accrue sur leur territoire. Les habitants sont invités à se rapprocher de leur mairie pour connaître les mesures de restriction les concernant.

*Les mesures applicables figurent dans l'arrêté préfectoral de restriction temporaire, consultable dans toutes les mairies du département de l'Aveyron, ainsi que sur le site de la préfecture : <https://www.aveyron.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement.-Energies.-Prevention-des-risques/Environnement-Energies/Gestion-de-l-eau/Secheresse>*

Bien que les fortes chaleurs des mois d'été soient passées et que les besoins pour les cultures, le tourisme... soient nettement réduits, il est encore nécessaire d'être vigilant quant à nos consommations en eau, qu'elle soit issue du milieu naturel ou du réseau d'eau potable. La récurrence ces dernières années d'étiage tardif et les prévisions saisonnières de Météo France doivent inciter chacun à poursuivre les efforts entrepris pour préserver autant que possible nos différents usages tout en limitant leur impact sur le milieu.

Plus d'information et des conseils pour réduire votre consommation d'eau sous <https://vigieau.gouv.fr/>



**Contacts presse**  
**Direction des services du cabinet**

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
 Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

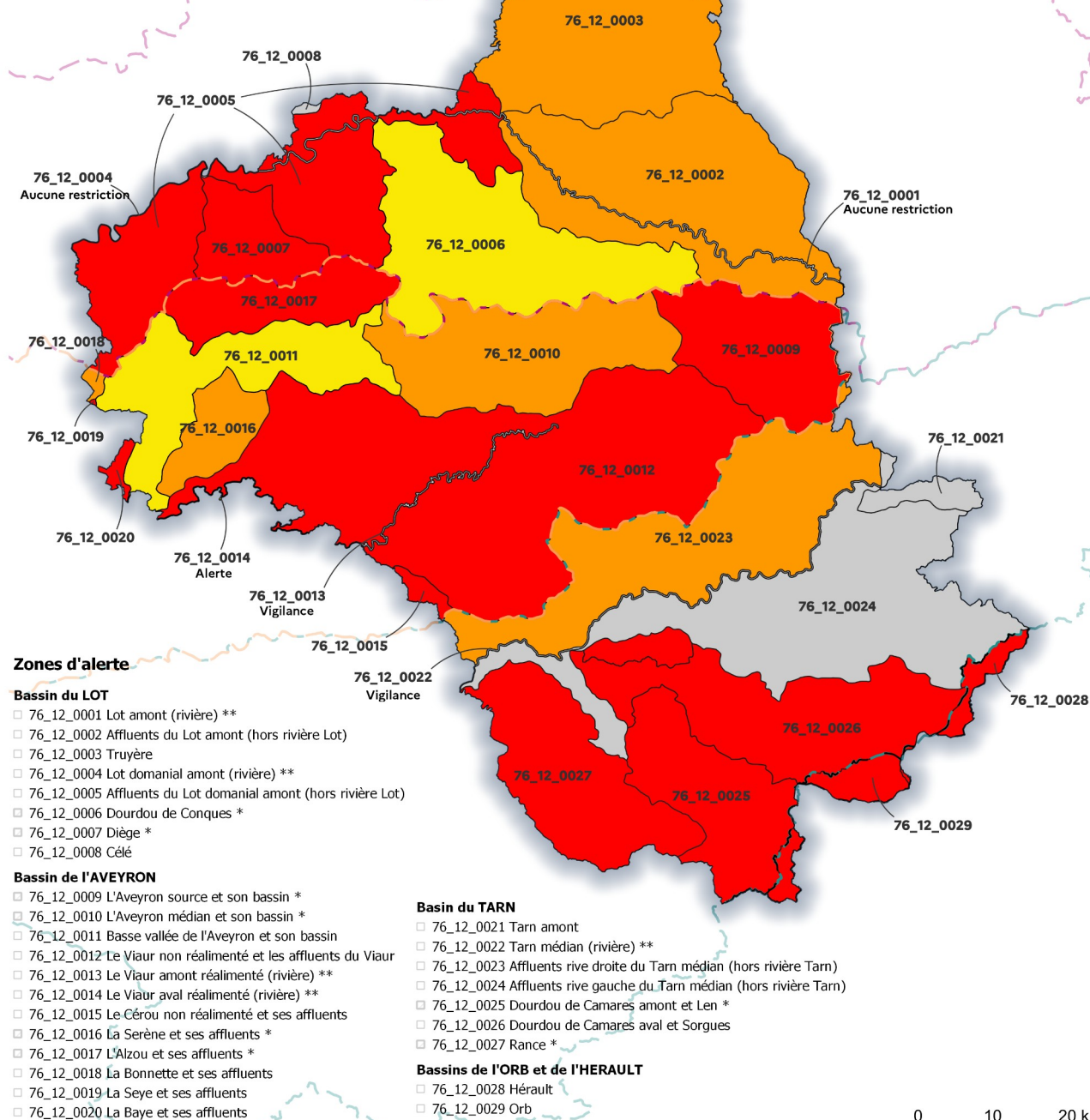
   @Prefet12

# Restriction des prélèvements et usages à partir du MILIEU NATUREL Situation applicable à partir du 7 octobre 2023



## Légende

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise



### Zones d'alerte

#### Bassin du LOT

- 76\_12\_0001 Lot amont (rivière) \*\*
- 76\_12\_0002 Affluents du Lot amont (hors rivière Lot)
- 76\_12\_0003 Truyère
- 76\_12\_0004 Lot domanial amont (rivière) \*\*
- 76\_12\_0005 Affluents du Lot domanial amont (hors rivière Lot)
- 76\_12\_0006 Dourdou de Conques \*
- 76\_12\_0007 Diège \*
- 76\_12\_0008 Célé

#### Bassin de l'AVEYRON

- 76\_12\_0009 L'Aveyron source et son bassin \*
- 76\_12\_0010 L'Aveyron médian et son bassin \*
- 76\_12\_0011 Basse vallée de l'Aveyron et son bassin
- 76\_12\_0012 Le Viaur non réalimenté et les affluents du Viaur
- 76\_12\_0013 Le Viaur amont réalimenté (rivière) \*\*
- 76\_12\_0014 Le Viaur aval réalimenté (rivière) \*\*
- 76\_12\_0015 Le Cérou non réalimenté et ses affluents
- 76\_12\_0016 La Serène et ses affluents \*
- 76\_12\_0017 L'Alzou et ses affluents \*
- 76\_12\_0018 La Bonnette et ses affluents
- 76\_12\_0019 La Seye et ses affluents
- 76\_12\_0020 La Baye et ses affluents

#### Bassin du TARN

- 76\_12\_0021 Tarn amont
- 76\_12\_0022 Tarn médian (rivière) \*\*
- 76\_12\_0023 Affluents rive droite du Tarn médian (hors rivière Tarn)
- 76\_12\_0024 Affluents rive gauche du Tarn médian (hors rivière Tarn)
- 76\_12\_0025 Dourdou de Camarès amont et Len \*
- 76\_12\_0026 Dourdou de Camarès aval et Sorgues
- 76\_12\_0027 Rance \*

#### Bassins de l'ORB et de l'HERAULT

- 76\_12\_0028 Hérault
- 76\_12\_0029 Orb

\* Bassins sensibles : afin de prendre en compte cette particularité, le niveau d'alerte est le niveau minimal de ces zones jusqu'au 31 octobre  
 \*\* : ces zones d'alerte concernent uniquement la rivière et non ses affluents ou son bassin versant

Adresse : 9 rue de Bruxelles Bourran BP 12033 RODEZ CEDEX

9

Date : 03/10/2023

Sources : IGN ©BDCARTO, ©BDTOPO,  
©BDCARTHAGE, DDT12

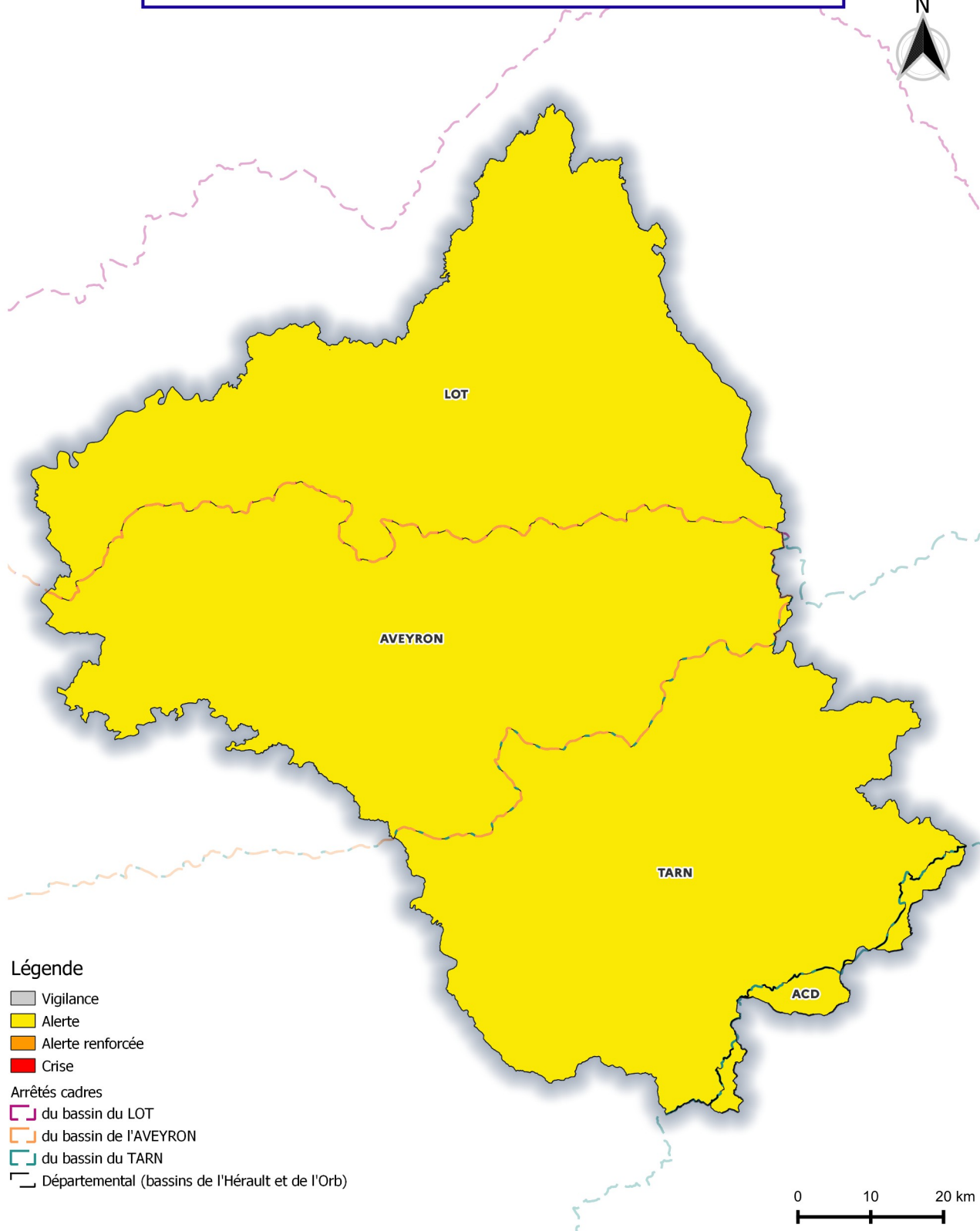
Téléphone: 05 65 73 50 00/Courriel: ddt@aveyron.gouv.fr  
 Site internet: <http://www.aveyron.gouv.fr>

SBEF / UGPE

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
 Mél : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)






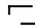
**EAU POTABLE**  
**Restrictions des prélèvements et usages**  
**Situation applicable à partir du 7 octobre 2023**

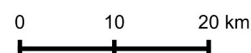


**Légende**

-  Vigilance
-  Alerte
-  Alerte renforcée
-  Crise

**Arrêtés cadres**

-  du bassin du LOT
-  du bassin de l'AVEYRON
-  du bassin du TARN
-  Départemental (bassins de l'Hérault et de l'Orb)



Adresse : 9 rue de Bruxelles Bourran BP 12033 RODEZ CEDEX  
9

Date : 03/10/2023

Sources : IGN ©BDCARTO, ©BDTOPO,  
© BDCARTHAGE, DDT12

Téléphone: 05 65 73 50 00 Courriel: [ddt@aveyron.gouv.fr](mailto:ddt@aveyron.gouv.fr)  
Site internet: <http://www.aveyron.gouv.fr>

**SBEF / UGPE**

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30  
Mél : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)